

## COMITE DIRECTEUR

**Réunion :** du samedi 10 avril 2021 (Visio conférence)

**Présidence :** M. PRUDHON.

**Présents :** MM. BARREY - DROIT - FIDON – LANCELOT - MALIVERNAY –  
MANGIN – PRETOT - TRIFIGNY.

**Excusés :** MM. ENCARNACAO – VARENNES.  
M. BEGEL (cadre technique)

**Participant :** M. BARBIER (CDFA) – MOUGIN (salarié technique) - TAVERDET  
(Directeur Administratif).

Philippe Prudhon ouvre la séance de ce Comité Directeur, réunion fixée en mode « distanciel » via « microsoft teams » en lien avec les dispositions sanitaires, regrettant l'impossibilité de tenir ce comité en présentiel et souhaitant la même participation active de tous.

Le Président donne en préambule quelques informations suite au conseil d'administration de la Ligue de Bourgogne Franche-Comté du 9 avril 2021 :

- Message FFF hotline pandémie du 9 avril 2021 : confirmation donnée des dispositions mentionnées.

Ces dispositions seront suivies par une confirmation du ministère chargé des sports sous la forme du tableau déclinant les décisions sanitaires.

- Dates assemblées générales en visio conférence :

LFA le 30 avril 2021 (élective)  
FFF le 5 juin 2021

- Impact des effectifs des licences suite à crise sanitaire :

Baisse de 10.20% au niveau de la Ligue et baisse de 9% pour notre District (FFF : 11.53%).

- Labels jeunes :

Après étude du dossier et visite, sur proposition de notre instance, validation des propositions de label jeunes espoirs pour les clubs du Fc Pars Minier et Larians.

- Compétitions jeunes saison 2021/2022 :

La Ligue a travaillé sur les compositions et la répartition des groupes jeunes U14R1, U15R1, U16R1 et U16R2, U17R1 et U18R1.

Une publication des décisions est prochainement attendue.

#### **I) Approbation du procès-verbal de la réunion du Comité Directeur du 27 février 2021 :**

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé.

#### **II) Commissions saison 2020/2021 :**

En complément des Procès-verbaux du 9 janvier 2021, du 9 février et du 27 février 2021/commissions saison 2020/2021, le Comité Directeur valide les éléments ci-dessous relatifs aux compositions des commissions :

##### Commission des terrains et installations sportives :

Ajout de Alain Bouvier

##### Commission Fair Play :

Ajout de Charlotte Mangin.

Dans le cadre des compositions des commissions saison 2020/2021, validées par le Comité Directeur, il est rappelé l'obligation statutaire qui fixe une cotisation annuelle de 25 Euros pour chaque membre de l'association.

A cet égard et conformément aux statuts du District, des rappels ont été effectués à l'attention des membres qui n'ont pas adressé leur règlement.

A défaut, un appel de deux cotisations au 01/09/2021 (25 Euros cotisation saison 2020/21 et 25 Euros cotisation saison 2021/22) sera réalisé. Le défaut de règlement génèrera la non nomination des intéressés dans la/les commissions concernées.

### **III) Propositions et validations des actions saison 2020/2021 :**

La FFF ayant décrété le mercredi 24 mars 2021 une « saison blanche 2020-2021 », notre ligne directrice sur les mois d'avril, mai et juin 2021 est orientée vers l'accompagnement des clubs Haut-Saônois avec comme thème principal la préparation de la saison 2021/2022.

Afin de répondre à cet objectif, il est proposé les actions suivantes :

1°) Mise en place de **concours internes** susceptibles de déboucher sur des manifestations départementales courant juin en fonction des règles sanitaires du moment. 4 axes sont retenus

- Futnet (tennis ballon)
- Foot golf (appelé également biathlon)
- Jonglerie et conduite pour catégories U11 et U13
- Défis U7/U9

NB : pour les deux premiers axes, l'action est à concrétiser en partenariat avec la commission régionale « tous les footballs ».

2°) **Mise en ligne** sur le site du district une fois par semaine de **séances** susceptibles d'être concrétisées dans les clubs. Il est proposé 3 séances à destination des publics suivants :

- U7/U9
- U11/U13
- Foot à 11

3°) **Actions à destination des « personnels »** des clubs quel que soit leur statut (salariés CDI ou CDD, emplois aidés, services civiques). Il s'agirait de dynamiser ces personnels parfois seuls dans leur club, de les associer au travail de production de séances évoqué ci-avant. Par ailleurs, en ce qui concerne les emplois aidés et les « services civiques », le District a été interpellé par la DDSPP pour concrétiser une action, qui reste à définir et travailler.

4°) **Poursuite du « Foot en milieu scolaire »**. Quelques axes autour desquels nous travaillons déjà :

- Cycles « Foot à l'école primaire » en partenariat avec les clubs
- Journées évènementielles dans les classes
- Action expérimentale sur Saint Loup
- Activités des sections sportives
- Recrutement des sections sportives
- ...

5°) **Réponses individuelles** aux clubs que ce soit pour des séances à la demande, ou pour des opérations d'animation (foot golf par exemple).

6°) Elaboration d'une **organisation « cadre »** (avant, pendant et après) à proposer pour d'éventuelles **« portes ouvertes »** (lorsque l'autorisation sera effective) dans nos clubs.

7°) Si la possibilité de jouer était validée, **organisation de matches ou/et plateaux** à 11, à 8 ou à 5 !

### **8°) Préparation concrète de la saison 2021-2022.**

81) Au niveau du district

- Lister les actions à conduire durant la prochaine saison et élaborer le calendrier correspondant.

82) Au niveau des clubs

- Inciter nos clubs à clarifier (si besoin) leur « PROJET CLUB ».  
- Proposer des réunions (en visioconférence ... pour l'instant !) autour de thèmes précis : menu des actions qui sont proposées par le district, création d'une section loisir, foot féminin, ententes et groupements, ...

### **9°) Contacts avec les clubs.**

- Reprendre les retours « Google form »
- Interpeller les clubs ayant répondu « qu'ils ne faisaient rien ».
- Interpeller les clubs qui n'ont pas répondu
- L'objectif retenu est de redynamiser l'ensemble des clubs du District sans qu'il y ait de caractère obligatoire.

10°) **Le « menu ».** Il n'y a pas de club idéal mais des clubs qui choisissent ou non des secteurs dans lesquels ils souhaitent s'inscrire.

- Foot à 11 chez les seniors
- Foot à 11 chez les adolescents (U15 – U18)
- Foot « animation » (U7 – U9 – U11 – U13)
- Futsal pratique associée
- Futsal compétition sur la saison chez les seniors
- Futsal chez les ados durant les vacances scolaires
- Foot féminin
- Foot loisir
- Pratiques diversifiées et nouvelles pratiques
- Foot handicap
- PEF (programme éducatif fédéral)
- Labellisation du club
- Club lieu de vie
- Formation(s) (dirigeants, éducateurs, arbitres, ...)
- Perfectionnements (GB, ...)

**Le Comité Directeur valide ce plan d'actions, qui s'inscrit dans une ligne directrice de DYNAMISATION et D'ACCOMPAGNEMENT de l'ensemble des clubs dans les actions de fin de saison 2020/2021 et la préparation de la saison 2021/2022.**

Après évocation des moyens humains nécessaires pour la mise en place de ce plan d'actions, en lien avec le temps de travail des salariés, il est évoqué les moyens matériels à envisager (échanges par courriels, téléphoniques, élaboration de questionnaires sous la forme de « google forms », réunions en visio...), afin de pouvoir échanger sur les thèmes nombreux.

Une circulaire sera adressée durant la semaine 16, afin de présenter les modalités et un calendrier.

#### **IV) Projet de mandature 2020-2024 :**

Ce document élaboré par Mathéo Contet, étudiant en 2<sup>ème</sup> année UFR Staps de Besançon/licence management du sport, dans le cadre de son stage d'entreprise, encadré de Michel Malivernay et le Directeur Administratif, est présenté aux membres du Comité Directeur, après en un envoi préalable pour prise de connaissance.

Après échanges, ce document est validé.

Le Président remercie les trois contributeurs à ce travail important et de grande qualité.

Il est à noter que ce projet complet et ambitieux, s'inscrit pleinement dans la volonté de notre instance d'être dynamique dans l'accompagnement de nos clubs.

#### **V) Calendrier fin de saison :**

- Prochaine réunion Comité Directeur :

Samedi 29 mai 2021 à 9H00 (visio ou présentiel en fonction de la situation sanitaire).

- Assemblée Générale :

Il est rappelé que statutairement, une Assemblée Générale est prévue annuellement.

Compte tenu de la situation sanitaire et des échéances, le Comité Directeur ne donne pas un avis favorable à une tenue d'une Assemblée Générale en mode visio en juin 2021.

Les clubs auront le loisir d'échanges avec le District dans le cadre des réunions en visio par thèmes qui seront proposées en mai et juin 2021.

Une Assemblée Générale en mode présentiel sera fixée à l'automne 2021.

## VI) Questions diverses :

- Matthieu Trifigny :

Demande information suite à envoi du courriel d'informations aux clubs du 9 mars 2021 relatif aux candidatures/commission départementale de promotion de l'arbitrage.

A ce jour, notre instance n'a pas réceptionné de candidature. Ce dossier sera repris lors de la prochaine réunion de CDA, à prévoir en mode visio.

- Formation F.I.A : examen arbitre de District.

La formation en mode « distanciel » (partie théorique) se déroulera les 12-13-14 et 15 avril 2021.

6 candidats de notre district participent à cette formation. La partie en mode présentiel (pratique) débutera dès que les conditions sanitaires le permettront.

Les autres candidatures seront reportées sur la saison 2021/2022, sauf si décision de retrait ou d'annulation. Les clubs d'appartenance ont été informés.

- Statut arbitrage :

Il a été confirmé par la FFF les dates statutaires du :

31 mars 2021 : date limite de l'examen de régularisation et date d'étude de la 1<sup>ère</sup> situation d'infraction.

30 avril 2021 : date limite de publication des clubs en infraction

30 juin 2021 : date d'étude de la 2<sup>ème</sup> situation d'infraction.

- Renouvellements des dossiers administratifs arbitres saison 2021/2022 :

Un courrier commun des Présidents de District a été adressé à la FFF concernant les renouvellements des arbitres pour la saison 2021/2022, en lien avec le risque important de baisse en perte d'effectifs.

Prenant en compte cette situation sanitaire exceptionnelle, il est demandé de considérer les dossiers médicaux validés pour la saison 2020/21 conformes pour la saison 2021/2022, ou à défaut, le maintien de l'élaboration d'un dossier médical classique mais demande d'un report d'une année de la date butoir à laquelle les arbitres doivent réaliser leur échographie cardiaque.

L'ordre du jour du Comité Directeur étant épuisé, et aucun membre ne souhaitant intervenir, la séance est levée à 11H30.

Le Président du District,  
**Philippe PRUDHON**

Le Directeur Administratif,  
**Raphaël TAVERDET**